

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues
--------------------------------	------------------	-------------------------------------

Code CAFF : 7501

Sigle :	DDL1233	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL	
Titre abrégé :	Tch Oral Comp. & Prod. in ESL	
Crédits :	3 crédits	
Objectifs du cours :	<p>The overall aim of this course is to equip students with the knowledge and skills needed to effectively teach, evaluate and improve listening, speaking and interaction skills in L2. By the end of the course, students will be able to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • understand and apply the key principles and methods of teaching listening, speaking and interaction in ESL, • design effective speaking and listening tasks and activities that meet learner needs and promote engagement, fluency development and a focus on form, • integrate metacognitive strategies and reflective practices into the teaching of L2 listening and speaking, • respond to learner errors using principled oral corrective feedback techniques, • evaluate L2 listening and speaking skills using appropriate tools and methods, • exploit technological tools to improve the teaching, evaluation and learning of L2 listening and speaking, • understand the importance of affective and cognitive factors, such as attention, motivation, willingness to communicate, and language-related enjoyment and anxiety. 	
Sommaire du contenu :	<p>This course focuses on designing tasks and activities to develop L2 listening and speaking skills. Students will explore theoretical models alongside effective approaches and techniques for teaching and evaluating listening, speaking, and interaction. The course also emphasizes metacognition (e.g., reflection, strategy use), fluency development (e.g., extensive listening), links between oral and written modalities (e.g., subtitles and dictations) and focus on form (e.g., corrective feedback). The course equips students with the ability to design and adapt texts, tasks, and activities suitable for diverse ages, proficiency levels, and individual learner differences. Additionally, it addresses fostering enjoyment, encouraging willingness to communicate, and mitigating language-related anxiety. Students will also engage in reflective practices with the intent of understanding a task's effectiveness in the different contexts in which it is used, and leveraging information and communication technologies to enhance learning outcomes.</p>	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11 et 12.	
Modalités d'enseignement :		

Conditions d'accès :	
Cours concomitant(s) :	
Préalable(s) :	

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création? s/o
- B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde
- C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Oui Non
Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : DDL1232 Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
 Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)
 Dans tous les programmes où le cours est offert.
 Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde
- D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours par année à l'hiver.
- E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?
 Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 42.
 Atelier : indiquer le maximum pédagogique:
 Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____
 Stage en enseignement
 Stage professionnel
- Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :**
- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?
 Non
- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non
- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

Expérience :

- Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

- Connaissances en lien avec la didactique de l'oral en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire)

Spécifications:

-Excellente maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.

Équivalences: A ou B

Équivalence A:

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de l'oral en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire). Excellente maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.

ET

a) Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la didactique de l'oral en langue seconde.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date